



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Auvergne-Rhône-Alpes

Lyon, le 30 octobre 2017

Direction

***Relevé de conclusions
séminaire des états généraux de l'alimentation en région Auvergne-Rhône-Alpes
27 octobre 2017***



Dans le cadre de la démarche nationale des états généraux de l'alimentation lancée par le Président de la République, à la suite d'une première réunion régionale organisée le 6 septembre sur le thème de la création et de la répartition de la valeur, le préfet de région a décidé de contribuer au débat national avec un séminaire régional organisé le vendredi 27 octobre.

L'« agenda des solutions » ne peut pas être que national ; il doit aussi être porté au niveau régional par de nouvelles dynamiques et de nouveaux engagements.

L'agriculture et l'agroalimentaire, ainsi que tous les métiers de la filière alimentaire, constituent un atout économique majeur pour la région Auvergne-Rhône-Alpes. C'est aussi une région très peuplée où l'activité touristique est très développée. Il n'est donc pas étonnant que la région soit la première par les signes officiels de qualité, la deuxième pour l'agriculture biologique et les circuits courts.

Dans les locaux de VetAgro Sup, grande école de l'enseignement supérieur agricole, au cœur d'un bassin Clermontois riche de ses activités de recherche et de développement agronomique, les 200 personnes présentes à ce séminaire se sont réparties en quatre ateliers traitant chacun d'un enjeu important pour l'alimentation en région :

- l'innovation et les investissements d'avenir,
- la recherche d'une contractualisation efficace,
- les attentes de la société envers l'agriculture et l'alimentation,
- et comment les territoires s'emparent de la thématique alimentation.

Les participants ont souhaité notamment que :

- . les filières agricoles et alimentaires développent les échanges avec les consommateurs, incluant le thème de la juste valeur des produits, dans le cadre d'une relation de confiance s'inscrivant dans la durée ;
- . la programmation des investissements nécessaires dans les exploitations agricoles et les entreprises alimentaires inclut la recherche, l'innovation et la nécessaire animation propre à diffuser les progrès technologiques ;
- . les projets alimentaires territoriaux se multiplient, pour créer des synergies locales entre producteurs, transformateurs, distributeurs et consommateurs ; les démarches impliquant de nombreux acteurs étant plébiscitées ;

. la pédagogie de ce qui est fabriqué, vendu, contrôlé, soit renforcée auprès des citoyens mais aussi de tous les acteurs économiques et institutionnels, afin de développer une nécessaire vision partagée des enjeux de l'alimentation.

Il a été convenu de renouveler régulièrement en région ces échanges associant les acteurs de la recherche et de l'innovation, ceux de la production, de la transformation et de la distribution, les élus locaux, les services de l'État et des collectivités, et les associations représentatives.



Atelier 1 INNOVATIONS INVESTISSEMENTS

Objectif : Recenser les investissements prioritaires matériels et immatériels à réaliser dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Animatrice : Emmanuelle Soubeyran, directrice de VetAgro Sup

Rapporteurs : Richard Garnier, Auvergne-Rhône-Alpes Elevage, Jean De Balathier, Directeur de Coop de France

CONTEXTE – DIAGNOSTIC

L'investissement moyen en région Auvergne Rhône Alpes est inférieur à la moyenne nationale tant sur volet agricole que agro-alimentaire. Mais le taux d'investissement est supérieur aux autres régions, ce qui est révélateur d'un handicap de territoire.

Le taux d'investissement dans les IAA est supérieur à la moyenne nationale.

Il existe de nombreux dispositifs de soutien aux entreprises (cf guide Investir dans les filières agricoles et agroalimentaires - juillet 2015), sous la forme de :

- dispositifs fiscaux ;
- subventions ;
- investissements mutualisés ;
- prêts et garanties.

ENJEUX

Les enjeux pour l'agriculture et l'agro-alimentaire ont été identifiés et partagés par tous les acteurs concernés lors des assises de la recherche organisées par le Conseil Régional le 5 décembre 2016.

Ces enjeux sont au nombre de six :

1. Développer la résilience des exploitations agricoles face aux aléas (climatiques, économiques, sanitaires, ...)
2. Des filières de transformation et de commercialisation davantage solidaires des producteurs et des territoires : retravailler la répartition de la valeur ajoutée au sein des filières ;
3. Re-territorialiser la consommation, mieux tirer parti des bassins locaux de consommations, tisser des liens entre producteurs et consommateurs/citoyens et mieux répondre aux besoins de ces derniers ;
4. Conforter et développer les spécificités des productions régionales, y compris non alimentaires, maîtriser la qualité des produits et repenser la notion de qualité (dont nutritionnelle)/qualification des produits sur l'ensemble des maillons des filières ;
5. Développer l'attractivité des métiers de l'agriculture, favoriser les transmissions et le renouvellement des compétences et des générations, accompagner la révolution numérique ;
6. Des orientations pour faire évoluer les systèmes de RetD, valorisation, transfert et formation afin de mieux répondre aux besoins des acteurs socio-économiques.

AGENDA DES SOLUTIONS

Pour l'amont : production agricole, des investissements sont nécessaires autour des grands thèmes suivants :

- bien-être animal
- agro-écologie
- productivité des sols
- gestion et disponibilité de l'eau
- valorisation des sous/co-produits
- économie d'énergie
- agriculture numérique

Des outils à conserver, à renforcer ou à inventer

- le PCAE est à maintenir car les besoins en bâtiments d'élevage sont toujours prégnants, notamment dans un objectif de réponse aux attentes en matière de bien être animal
- le guichet unique agricole
- fiscalité : il faut modifier la législation qui incite à investir pour défiscaliser, et favoriser quand cela est pertinent l'investissement collectif.
- portage du foncier : il est nécessaire de mettre en place de nouveaux outils pour faire en sorte que l'agriculture reste aux mains des agriculteurs, mais lesquels ?
- comment investir avec des besoins en capitaux croissants ?
- il faut être en capacité d'accompagner des tailles diverses de projets
- il faut garantir et pérenniser l'acquisition de données nécessaires à la mise en place d'indicateurs partagés

Pour l'aval: transformation et distribution

Il y a un besoin de moderniser les outils, notamment dans le cadre des mises aux normes.

Il faut aussi compenser des handicaps, et simplifier la réglementation.

La transformation doit prendre en compte les attentes des consommateurs : proximité, traçabilité, naturalité, bio..., mais cela induit des coûts industriels plus importants du fait de la segmentation des fabrications et de la collecte des produits bruts agricoles.

Il apparaît nécessaire d'investir dans de nouveaux outils collectifs en circuits courts et/ou d'adapter les outils existants (notion de circuits courts industriels).

Il faut renforcer le lien entre les transformateurs (en particulier les grands groupes) et les producteurs agricoles du territoire.

Il est nécessaire d'accompagner les PME et les non PME sans discrimination.

Une attention particulière doit être portée à la concurrence entre les projets et leur viabilité économique.

Afin de créer de la valeur, l'éducation du consommateur (consom'acteur) apparaît primordiale pour l'acceptation d'un prix en relation avec la qualité du produit.

Des solutions pour cette éducation/sensibilisation du consommateur seraient :

- d'ouvrir les usines, développer le tourisme industriel mais il y a les contraintes sanitaires à prendre en compte qui supposent des coûts d'investissement « improductif » (tunnel de visite,...) ;
- de réaliser des opérations de communication sur les produits dans les écoles.

Il a été relevé que l'investissement immatériel est fondamental, en accompagnement des investissements matériels, dans les domaines de :

- l'intelligence économique, la prospective et la veille dans les filières (organisation de la données,...) ;
- l'accompagnement à l'émergence des projets ;
- l'implication de tous les maillons des filières ;
- la communication (sur la spécificité des produits, les pratiques, l'acceptation des innovations,...).

Dans le domaine de la recherche et du développement, il a été relevé :

- un besoin de recherche in situ et collaborative
- la nécessité de maintenir la démarche PEP (pôle d'expérimentation et de progrès) de la Région
- l'implication des consommateurs dans la RID (recherche innovation développement), à travers les dynamiques des Laboratoires d'initiatives territoriales comme le LIT Grandes Cultures, le LIT Elevage à l'herbe ou le Living lab consommation.
- la nécessité d'expérimenter des nouvelles solutions grandeur nature dans un cadre hors réglementaire, mais dans la transparence
- la recherche sur les procédés de transformation plus respectueux de la naturalité de la matière première
- le besoin de renforcer la gouvernance régionale de la R&D (convention plateforme RID) en impliquant les entreprises et les instituts agro-industriels.

Atelier 2 CONTRACTUALISATION

- Face à la volatilité des marchés, la contractualisation est-elle une bonne réponse ?
- Quelle est la limite des accords professionnels eu égard au droit de la concurrence, et comment agir avec la réglementation actuelle ?
- Quels outils pouvons nous mettre en place pour une contractualisation co-construite et une valeur ajoutée partagée ?

Animateur : Jean François Ponsot, Chef du service Filières à la Chambre régionale d'agriculture

Rapporteur : Philippe De Francesco, Délégué général de l'Association régionale des industries agroalimentaires

CONTEXTE – DIAGNOSTIC

- * Les coûts de production et de transformation sont différents selon les filières et les territoires
- * La réglementation actuelle ne permet pas de s'organiser collectivement
- * La « longueur » des interprofessions n'est pas toujours suffisante
- * L'implication des opérateurs est parfois insuffisante
- * La consommation évolue sans cesse
- * La consommation alimentaire est une variable d'ajustement du budget des ménages

ENJEUX

- * Il faut redonner de la valeur aux acteurs des filières
- * Il est nécessaire de maintenir la vitalité des territoires
- * Il faut essayer de répondre à tous les marchés (locaux / régionaux / nationaux / UE / Export)
- * Comment s'adapter collectivement à la volatilité des prix ?
- * Il faudrait développer des contrats de filières associant production – transformation – distribution, sans pénaliser la compétitivité des opérateurs
- * Il devient nécessaire d'adapter les modèles agricoles, agro-alimentaires et de distribution
- * Les filières doivent répondre aux attentes sociétales
- * Il faut éduquer les consommateurs à la réalité des coûts, avec un contrat moral entre la filière et le consommateur
- * Les filières doivent disposer des données collectives nécessaires à la construction des indicateurs

AGENDA DES SOLUTIONS

Dès 2017, il faut

- * mettre en place une contractualisation de filière impliquant tous les maillons, complétée par des outils de gestion de crise ;
- * s'assurer d'une souplesse permettant d'améliorer le système en fonction des spécificités territoriales

A partir de 2018, il faut

- * décliner au niveau des territoires les plans de filières et les évolutions réglementaires nationales
- * développer plus fortement les circuits courts (agricoles et agro-industriels)
- * valoriser les démarches de différenciation avec montée en gamme

En parallèle, il est nécessaire de :

- * mettre en place des outils européens de régulation (future PAC)
- * harmoniser, clarifier, et stabiliser les outils réglementaires européens

Atelier 3 ATTENTES SOCIETALES ET OPPORTUNITES

Trois thèmes ont été abordés

- Les attentes nutritionnelles et sanitaires
- Les modes de mise en marché
- La préservation des ressources (foncier, eau, air)

Animateur : Laurent Joyet, Chef de service Alimentation Circuits Courts Tourisme & Services à la Chambre régionale d'agriculture

Rapporteur : Carole Chazoule, enseignante-chercheuse à l'ISARA

CONTEXTE – DIAGNOSTIC

- Le Consommateur est pluriel.

- => Il existe des comportements et profils multiples, non homogènes, complexes, affichant des différences selon les territoires et au moment de l'acte d'achat
- => Le consommateur est en bout de chaîne : il consomme ce qu'on lui propose
- => Il est prescripteur en tant que citoyen dans les domaines de l'économie, la préservation des ressources, le bien être animal et la diversité culturelle
- => Il existe des signaux encourageants sur les nouvelles attentes sociétales pour une rémunération, une chaîne de valeur équitable, des partenariats et du goût pour les produits
- => Il y a besoin d'un cadre politique incitatif pour des services de proximité
- => La transition se fait à plusieurs vitesses selon les sensibilités de chaque individu

- Il faut arrêter la vision « en négatif ».

- => En France, la sécurité alimentaire est très bonne
- => La nutrition doit être améliorée (étude INCA3), avec le besoin de remettre le plaisir au cœur de l'alimentation (goût et convivialité)
- => La forte dimension affective de l'alimentation est à valoriser

- De plus en plus d'informations : trop d'informations tue l'information ?

- => comment faire le tri entre le vrai du faux ?
- => comment « équiper cognitivement » le consommateur pour qu'il valorise l'information ?
- => quelle vérification et encadrement des messages qui sont parfois erronés (ex des antibiotiques dans les élevage de porcs) ?

- Il y a un besoin de simplicité et de transparence pour créer de la confiance auprès du consommateur

- => dans les messages informatifs
- => dans les process de fabrication

ENJEUX

- Il faut clarifier les messages et faire simple sans être simpliste.
- Il faut de la pédagogie :
 - => sur les notions de Risque versus Danger de l'alimentation
 - => afin de rendre le consommateur autonome et éclairé dans ses choix
 - => sur le gaspillage et la suralimentation : consommation excessive de ressources
 - => afin de considérer l'alimentation dans une approche globale (effet matrice, degré de transformation, régime alimentaire...) et pas uniquement comme une somme de nutriments.
- Il faut créer un lien de confiance
 - => du prix bas au juste prix (intégration dans le prix des coûts liés à la santé, l'environnement, ...)
 - => interactions entre production et ressources
 - => repenser les relations entre les acteurs de la chaîne jusqu'au consommateur
 - => recréer de la proximité quels que soient les modes de distribution (outils numériques, conseils, explications ...)
- Il est nécessaire de renverser le curatif au profit du préventif
- Toutes les recherches doivent être mobilisées
- Il n'y a pas de réponse unique :
 - Les usages et les consommations de ressources doivent être adaptés aux territoires
 - L'accessibilité à une alimentation durable peut être favorisée grâce à une diversité de circuits de production, de transformation et de distribution
 - Les services sont à développer et valoriser au sein des chaînes de production / transformation / distribution
 - L'approche systémique de l'alimentation, de son impact sur le territoire et sa préservation sur les ressources (naturelles, culturelles, sociales ...) doit être promue
 - Des pratiques plus efficaces dans la consommation des ressources (stockage et production ENR) doivent être recherchées.

AGENDA DES SOLUTIONS

- Des actions à mettre en œuvre en Instruction / Pédagogie / Education / Animation
 - => former au goût, à la saisonnalité, à la cuisine, et aux produits
 - => intégrer les compétences de transformation et de commercialisation dans les formations agricoles
 - => former les prescripteurs : lycées hôteliers, gestionnaires de la restauration collective, ...

- Former à l'alimentation durable : passer du produit au régime alimentaire global (ressources, savoir-faire, plaisir ...)
- Organiser des campagnes de communication sur les chaînes alimentaires en valorisant les savoir-faire de chaque maillon
- Mieux utiliser les réseaux sociaux
- Renforcer les actions des acteurs de la santé : mutuelles, CAS ...
- Mobiliser tous les acteurs
- Disposer des informations permettant de mettre en avant l'offre alimentaire régionale : recherche, innovation, ...
- Préserver le foncier agricole par des pratiques extensives
- Penser et réaliser des infrastructures (numérique -accès internet, foncier, outils de transformation,..)
- Limiter l'usage des ressources dans les emballages
- Poursuivre les politiques incitatives : agroécologie, 4/1000, circuits de proximité...

Atelier 4 ALIMENTATION ET TERRITOIRES

- *Prise en compte des attentes des acteurs impliqués sur les enjeux alimentation à l'échelle de leurs territoires*
- *Mettre les territoires en réseau*
- *Mettre en place des actions communes*

Animateur : Serge Bonnefoy, Réseau Terres en villes

Rapporteurs : Elisabeth Manzon, Chef de projet alimentation à la DRAAF, Françoise Chabrolles, Chargée de mission alimentation à la DRAAF

CONTEXTE – DIAGNOSTIC

- Il existe une sensibilité citoyenne et la volonté politique en faveur de l'alimentation « durable » (de proximité et de qualité, environnement, et économique).
- De multiples acteurs sont engagés, et sont partisans d'une approche territoriale de l'alimentation.
- Les démarches pluri-acteurs sont plébiscitées afin de favoriser l'émergence de consensus dynamiques. Les coopératives peuvent jouer un rôle essentiel dans les projets de territoire pour l'approvisionnement de la restauration collective qui recherche volumes, qualité et services (logistique...). Les « systèmes alimentaires du milieu », multi acteurs (producteurs, collecteurs-transformateurs, logisticiens), peuvent constituer un modèle à développer pour la région.
- Différentes échelles de travail sont pertinentes : monothématique avec plusieurs échelles possibles, ou une approche systémique à l'échelle du bassin de vie.
- La France ne vit pas dans un monde clos, la réalité économique et concurrentielle est mondiale.
- Il est nécessaire de tenir compte du pouvoir d'achat des consommateurs, notamment du tiers des Français qui sont à un euro près pour leur caddy de course.

ENJEUX

- L'action territoriale doit allier consensus, stratégie et actions opérationnelles
- Il faut assurer une animation, garante de l'efficacité des actions et de la bonne transversalité
- Il faut programmer des financements à la hauteur des ambitions
- L'inter-territorialité rural/urbain doit être mieux prise en compte
- Il faudrait permettre aux consommateurs d'accéder aux produits de proximité de « qualité », que ce soit sur l'aspect du coût ou de la disponibilité et l'accès au produit
- Il est nécessaire de communiquer et sensibiliser pour
 - > accompagner l'évolution des comportements (stratégie d'intervention)
 - > mobiliser les acteurs économiques, de la société civile, de la recherche, et les associer dès la phase de concertation aux démarches territoriales

AGENDA DES SOLUTIONS

- Il faut favoriser et encourager la mise en réseau afin de développer le partage d'expérience et d'expertise.
- La communication doit être organisée vers tous les publics : metteurs en marché, grand public, enfants ...communiquer notamment vers les entreprises sur la restauration responsable et durable, action clef de leurs pratiques RSE.
- Il faut développer l'éducation alimentaire de la jeunesse.
- Il est nécessaire de mobiliser des financements pour l'animation des projets (investissements immatériels), et pour les acteurs du social qui portent ces enjeux de politique publique.
- Les services de l'Etat doivent être mobilisés afin d'impulser les démarches, et doivent se mobiliser avec plus de transversalité et rendre lisible les dispositifs financiers existants.
- Il est proposé que les PAT (Projets alimentaires territoriaux) deviennent obligatoires, même si cette proposition n'a pas recueilli l'unanimité des membres de l'atelier. Il faut développer ces démarches mais pas nécessairement au sens de la définition des « PAT ».
- Les acheteurs publics doivent être formés aux obligations de développement durable dans le cadre de leurs marchés de produits alimentaires ou de prestation de la restauration.
- Des rencontres devraient être organisées entre producteurs et entreprises de l'aval (métiers de bouche, artisanat, industrie agro-alimentaire).
- Les représentants des acteurs économiques doivent être associés dès l'étape concertation des projets de territoire.
- Une plate-forme de discussion pourrait être créée afin de mieux associer la société civile.
- Il faudrait faire la promotion de ces démarches vers les élus.
- Il apparaît nécessaire de mettre en place un groupe technique sur les questions de logistique, ou de renforcer les démarches existantes en cours.
- Les enjeux alimentation doivent être pris en compte dans les différents schémas comme les documents de planification en urbanisme, les « plans » et démarches santé, déchets...etc.